

Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

ARRETE MUNICIPAL N°14/2016 relatif à une interdiction du stationnement hors cases Rue de la Rochette

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2131-1 et L.2131-2-2°, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

VU les articles du Code de la Route réglementant le stationnement des véhicules sur la voie publique,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

CONSIDERANT le trafic important et les vitesses élevées supportées par la rue de la Rochette (entre l'intersection avec la rue du Général de Gaulle/rue d'Ohlungen).

CONSIDERANT la nécessité de réglementer de manière précise et restrictive le stationnement des véhicules sur la rue de la Rochette.

ARRETE

Article 1 : Un stationnement réglementé et délimité est institué rue de la Rochette, partie comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue d'Ohlungen.

Article 2 : Dans la partie de la rue de la Rochette citée à l'article 1^{er}, le stationnement est interdit de part et d'autre de la chaussée en dehors des 19 emplacements de stationnement matérialisés par des cases sur trottoir côté pair.

Article 3 : Les infractions liées au non-respect des règles découlant du présent arrêté seront constatées et poursuivies en application des dispositions du code de la route.

Article 4 : Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire par les services compétents de la Communauté de Communes de la Région de Haguenau.

Article 5 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Haguenau, les agents de la Police Municipale de Schweighouse-sur-Moder et tous les agents de la force publique seront chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent Arrêté sera adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de HAGUENAU,
- M. le Commandant du S.D.I.S.,
- La Police Municipale de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER,
- La Communauté de Communes de la Région de HAGUENAU,
- Registre des Arrêtés,
- Classeur des Arrêtés,

Schweighouse-sur-Moder, le 19 décembre 2016

Le Maire :
Philippe SPECHI

